

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 1 février 2016

Délibération n° 2016-1004

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 9°

objet : Rénovation du Foyer protestant de la Duchère - Phase 2 - Individualisation d'autorisation de programme - Attribution d'une subvention d'investissement au Comité protestant de la Duchère

service : Direction générale déléguée aux territoires et à la cohésion métropolitaine - Direction ressources

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Diamantidis

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 19 janvier 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 3 février 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, M. Le Faou, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Basdereff, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Grivel, Guiland, Guimet, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jaquet, Mme Jannot, M. Jeandin, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Philip (pouvoir à Mme Brugnera), Mmes Le Franc (pouvoir à M. Llung), Beauteemps (pouvoir à M. Quiniou), Corsale (pouvoir à Mme Laval), Fautra (pouvoir à M. Rabehi), MM. Gouverneyre (pouvoir à M. Colin), Hamelin (pouvoir à M. Compan), Kabalo (pouvoir à M. Bret), Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet).

Absents non excusés : M. Aggoun.

Conseil du 1 février 2016**Délibération n° 2016-1004**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commune (s) : Lyon 9°

objet : **Rénovation du Foyer protestant de la Duchère - Phase 2 - Individualisation d'autorisation de programme - Attribution d'une subvention d'investissement au Comité protestant de la Duchère**

service : Direction générale déléguée aux territoires et à la cohésion métropolitaine - Direction ressources

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 janvier 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Implanté sur le plateau de la Duchère, à Balmont, le Foyer protestant de la Duchère abrite, depuis 1964, le Comité protestant de la Duchère (association d'éducation populaire loi 1901) et, depuis 1968, la Mirly-Solidarité (association d'insertion loi 1901). Il accueille chaque année plus de 1 000 personnes.

Les 2 associations agissent en cohérence avec les priorités du grand projet de ville et collaborent à promouvoir la cohésion et la mixité sociale par des actions axées sur l'insertion par l'économie et la vie de quartier.

Le Comité protestant de la Duchère reçoit un public varié via son programme d'éducation populaire, par un accompagnement social individualisé, des rencontres culturelles, des débats et des activités familiales et intergénérationnelles.

La Mirly-Solidarité reçoit des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), des personnes en formation, et offre un accompagnement vers l'emploi et des services de proximité pour le quartier.

Entre 2008 et 2010, une première phase de rénovation a permis la remise aux normes du bâtiment et d'améliorer la fonctionnalité des lieux, notamment par l'ouverture de l'accueil et la création de bureaux et d'une salle d'activités. Pour cela, outre les fonds propres de l'association, le projet a déjà reçu des financements de la Ville de Lyon, de l'Etat et du Département du Rhône. Dans le cadre de la seconde phase de travaux, la Métropole de Lyon se substitue au Département du Rhône.

Cette deuxième phase de rénovation concerne la rénovation de la toiture, le ravalement des façades et le changement des menuiseries et volets extérieurs, travaux imposés par l'état de vétusté qui ne permet plus de différer le chantier. Cette opération sera menée sous la forme d'un chantier solidaire et les travaux seront réalisés avec des jeunes demandeurs d'emploi du quartier, salariés en insertion de l'Atelier-bois de la Mirly-Solidarité. Le chantier sera ainsi une occasion d'en valoriser les acteurs, de créer des rencontres entre les habitants fréquentant les activités et d'approfondir l'esprit de solidarité et de dialogue du foyer.

Le projet est estimé à 150 000 € de dépenses réparties comme suit :

- 65 000 € pour la toiture,
- 20 000 € pour les menuiseries et volets extérieurs,
- 65 000 € pour le ravalement de façade.

Le plan de financement est le suivant :

- 50 000 € - fonds propres de l'association (33 % du financement),
- 40 000 € - Métropole de Lyon (27 %, du financement),
- 60 000 € - Ville de Lyon (40 % du financement).

La réalisation de ces travaux exclut, en outre, toute affectation à l'exercice d'un culte.

Afin de permettre à l'association Comité protestant de la Duchère de procéder à la réalisation des travaux de rénovation prévus, il est proposé de lui apporter un soutien sous la forme d'une subvention d'investissement d'un montant de 40 000 € et d'approuver la convention correspondante ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

1° - Décide l'individualisation de l'autorisation de programme P17 - Politique de la ville, pour un montant de 40 000 € en dépenses à la charge du budget principal - exercice 2016 sur l'opération n° 0P17O0052.

2° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention d'investissement de 40 000 € à l'association Comité protestant de la Duchère pour la rénovation du bâtiment situé 309, avenue Andreï Sakharov à Lyon 9°,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association Comité protestant de la Duchère définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

3° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

4° - La dépense correspondante sera imputée sur les crédits à inscrire au budget principal - exercices 2016 - compte 20422 - fonction 52 - opération n° 0P17O0052.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 3 février 2016.